

Décision

Générale

colonial

Décision n° 399 décision n° 399 du 10 juin 1941

n° 399

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 juin 1941

Numéro JO
n° 535 du 30/06/1941

Date du numéro
30 juin 1941

TEXTE INTÉGRAL

Les nommés Hassen Ali, aide-mécanicien, et Mohamed ibrahim, coolie permanent, sont licenciés de leur emploi pour avoir quitté le travail sans autorisation. Mohamed Ibrahim est licencié à compter du 1er mai et Hassen Ali à compter du 1er juin. Le nommé Youssouf Abdi est engagé, à partir du 1er juin, comme coolie permanent à la solde mensuelle de 240 francs, en remplacement de Mohamed Ibrahim, licencié de son emploi.